

# Appel à cotisations 2023

Chers membres,

Nous vous adressons ci-joint notre appel à cotisations 2023.

Optimistes, nous continuons à capitaliser sur nos jeunes pousses en leur offrant une **cotisation très attractive incluant 8 heures de cours collectifs**. Ces cours seront dispensés par notre école de tennis de haut niveau **RHTC ACADEMY** (dès 3,5 ans avec des cours de psychomotricité-tennis). Il est essentiel de leur donner goût à ce sport ! Le club croit en leur talent et investit en eux !

Enfin pour les coopérateurs, nous avons maintenu un **tarif préférentiel de 5%**. Si vous souhaitez devenir coopérateur et bénéficier de cette réduction à long terme, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du club ([secretariatheusyc@hotmail.com](mailto:secretariatheusyc@hotmail.com)). Il reste toujours des places !!!

Le comité du tennis

## Tarif saison 2023

Date de paiement	Avant le 31/03/2023		Avant le 30/04/2023	
	Membre	Membre coopérateur	Membre	Membre coopérateur
Type de membre				
3,5 à 8 ans (8h de cours compris)	65 €	61 €	68 €	64 €
9 à 24 ans	117 €	111 €	123 €	117 €
25 à 30 ans	194 €	184 €	205 €	194 €
Plus de 30 ans	233 €	221 €	246 €	233 €
Senior (semaine avant 17h)	174 €	166 €	184 €	174 €
Jeune couple (- de 35 ans)	341 €	322 €	358 €	341 €
Couple	408 €	387 €	430 €	408 €
Famille	511 €	484 €	537 €	511 €
Club	20 €	20 €	20 €	20 €

Au-delà du 30/04/2023 et pour autant que la saison ait débuté, une majoration de 10 EUR sera appliquée sur les cotisations d'un joueur et de 20 EUR sur les cotisations multi-joueurs.

### Remarques sur les tarifs :

- Chaque membre choisit la tarification la plus avantageuse, dans le tableau repris ci-dessus, pour lui et sa famille.
- Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 9 ans au 31/12/2022 recevront 8 heures de cours collectifs. Cette offre est valable pour tous les enfants, y compris ceux repris dans le forfait famille.
- Pour bénéficier du tarif « jeune couple », l'âge cumulé des deux membres doit être inférieur ou égal à 70 ans au 31/12/2022.

- *Pour bénéficier du tarif « senior », il faut avoir plus de 65 ans au 31/12/2022 et jouer en semaine avant 17h.*
- *Pour la tarification, l'âge du membre est celui atteint au 31/12/2022. Un membre ayant 31 ans depuis le 3 janvier 2022 bénéficiera encore une fois du tarif 24 à 30 ans.*
- *Seuls les paiements reçus avant 31/03/2023 peuvent bénéficier de la réduction. Une vérification stricte sera effectuée.*

Les paiements doivent être effectués sur le compte l'ASBL Le Royal Heusy TC 340-1370955-92 (BE12 3401 3709 5592 – BBRUBEBB) ouvert auprès de ING banque avec la communication suivante « NOM JOUEUR + Type cotisation ». Par souci de précision, nous vous invitons à envoyer un mail à notre secrétariat pour préciser les membres de votre cotisation familiale.

Les inscriptions aux cours doivent être confirmées par l'utilisation de l'espace membre du site web (<https://membres.tennis-heusy.be/>) mentionnant les coordonnées complètes, numéro de téléphone et l'âge des enfants concernés. Un planning des cours vous sera communiqué à l'ouverture du club.

Si vous ne désirez plus être membre en 2023, pouvons-nous vous demander d'envoyer un mail à [secretariatheusyc@hotmail.com](mailto:secretariatheusyc@hotmail.com) ? Cela nous permettra de supprimer votre affiliation à la fédération.